officiers blessés grièvement et soixante-cinq hommes blessés. L'expédition du colonel Monteil se poursuit dans les meilleures conditions.

Démission d'un adjoint de Marseille

Marseille, 21 décembre. — Le *Soleil du Midi* annonce que M. Grivel, conseiller municipal et adjoint au maire socialiste, vient d'adresser sa démission au maire de Marseille.

La France à Madagascar

Paris, 21 décembre. — La *Patrie* publie ce qui suit :

« Nous sommes en mesure d'affirmer que le gouvernement ne se laisse pas influencer par la campagne de la presse anglaise au sujet de Madagascar.

» Non seulement le ministère de la guerre ne diminue pas, comme on en a fait courir le bruit, les effectifs qu'on doit envoyer à Madagascar, mais il ne ralentit pas les préparatifs.

» Le général Duchesne continue son travail avec une grande activité; il a dit à une personne de son entourage, qu'il voulait que l'expédition fût un modèle de prévision et d'organisation.

» Par conséquent, on ira à Tananarive, et les Anglais en seront pour leurs efforts. »

M. Henri Mager, délégué de Diego-Suarez, membre du conseil supérieur des colonies, a fait hier soir, à la Rochelle, une très intéressante conférence sur son récent voyage de « 80,000 kilomètres à travers les mers ».

Après avoir exposé la situation de nos colonies des mers de Chine, de l'Océan Pacifique et de l'Océan Indien, l'orateur a parlé de Madagascar.

Au sujet de la situation actuelle à Tananarive il dit :

« J'affirme qu'il n'y a entre le premier ministre et sa jeune épouse la reine aucune divergence d'ordre gouvernemental. Si la nouvelle a été lancée à Londres que la reine est prête à accepter sans réserve les conditions de la France, c'est dans le but de la part des conseillers anglicans de la cour d'Emyrne, d'arrêter ou de ralentir nos préparatifs d'expédition, dans le but de sonder les intentions de la France et de voir si, par de légères concessions, on ne pourrait pas arrêter la marche de nos troupes et la conquête de Madagascar par les Français.

» Ne nous laissons pas prendre à ce piège. L'expédition est votée : qu'elle se fasse. Auparavant le traité de 1885 gardons nous d'en signer un nouveau. »

Les fraudes électorales de Toulouse

Toulouse, 21 décembre. — L'enquête relative aux fraudes électorales de 1889, 92 et 93 se poursuit parallèlement; mais il est sérieusement question de faire évoquer l'affaire des fraudes de 1889, par la chambre des mises en accusation, ces fraudes étant connexes avec celles soumises récemment au jury. D'autre part, la chambre des mises en accusation a rejeté aujourd'hui la demande de mise en liberté provisoire formée par les inculpés détenus.

Le maréchalat

On dit que M. Casimir-Périer ne serait pas hostile à l'idée du rétablissement du maréchalat. Les généraux d'armée sont de véritables maréchaux : ils en remplissent les fonctions. Aux yeux de beaucoup d'officiers, cette dignité pourrait seule donner l'autorité que doivent exercer les généraux d'armée sur les commandants de corps d'armée placés sous leurs ordres. D'autres, au contraire, continuent à prétendre que les généraux français doivent aller chercher leur bâton de maréchal de l'autre côté du Rhin.

Le mariage de Mlle Crispi

Rome, 21 décembre. — Il y a quelques jours Mme Crispi a demandé et obtenu une audience de la reine pour lui présenter le prince de Linguaglossa, fiancé de sa fille. Le roi assistait également à l'audience. Leurs Majestés ont adressé de vives félicitations à Mlle Crispi et à son fiancé. Le roi et la reine ont offert à Mlle Crispi de superbes cadeaux et ont prononcé des paroles témoignant de leur haute affection pour M. Crispi et de leur confiance dans le premier ministre.

La fabrication des allumettes en Italie

Rome, 21 décembre. — Les fabricants d'allumettes réunis en assemblée générale ont décidé de demander l'abolition de la nouvelle taxe sur les allumettes qu'ils considèrent comme trop onéreuse. De leur côté, nombre de contribuables refusent de se soumettre aux derniers décrets du Catenaccio et proposent de porter l'affaire devant les tribunaux pour contester la validité de l'augmentation des impôts.

Le chemin de fer transsibérien

Vladivostock, 21 décembre. — Hier a été ouverte la ligne ferrée de Sibérie depuis Vladivostock jusqu'à la station de Mouraviewa-Amoursky.

L'étendue de ce premier tronçon du grand réseau transsibérien est d'environ 380 kilomètres.

Situation météorologique. — Roubaix 22 déc.— Hauteur barométrique : 750. Température :

A 7	heures du matin	6	degrés	au-dessus de zéro.
A 1	— du soir	8	—	au-dessus de zéro
A 5	— —	5	—	—

LA CONGOLINE guérit radicalement les crevasses et les gerçures.

CARTES DE VISITES

A l'imprimerie Alfred Reboux

UNE JOLIE BOITE CONTENANT

100 Cartes & 100 Enveloppes			
ivoire	2,25	ivoire (gravure)	3,25
deuil	3,75	deuil (gravure)	4,75
100 CARTES seules :			
ivoire	1,75	ivoire (gravure)	2,75
deuil	3.00	deuil (gravure)	4,00

ECRIRE LE NOM très lisiblement

Les porteurs du journal Recevront les Commandes

Grand choix de CALENDRIERS, ÉPHÉMÉRIDES & ALMANACHS POUR SOCIÉTÉS

PAPIER A LETTRES ANGLAIS

BLANC ET toutes nuances, depuis 0,45 pour 25 feuilles et 25 enveloppes ◆ 0,80 pour 50 feuilles et 50 enveloppes

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La distribution des eaux de la Lys. — Vendredi, à cinq heures du matin, le service de distribution d'eau de la Lys a repris son cours normal. Les eaux nous arrivent par l'ancienne canalisation, l'accident de lundi nécessitant des réparations aux machines de la Viscourt, réparations qui ne pourront être terminées que dans quelques jours.

Vendredi toutes les usines qui avaient été arrêtées par le manque d'eau ont, pour la plupart, été mises en activité, tant à Roubaix qu'à Tourcoing ; mais quelques-unes n'ont pu fonctionner encore, la pression n'étant pas assez forte.

M. Albert Motte vient d'adresser la lettre suivante au Maire de Roubaix :

« Roubaix, le 21 décembre 1894.

» Monsieur le Maire,

» Il y a un article du code qui dit que tout dommage mérite réparation. — Ce qui est vrai pour les citoyens ne saurait manquer de l'être pour les villes qui, en s'arrogeant un monopole, créent à leur profit un impôt prélevé uniquement sur certaines industries, particulièrement le peignage et la teinturerie.

» Le consommateur d'eau a été gravement lésé par un arrêt de plus de quatre jours. Le préjudice qui lui a été causé a été généralement proportionnel à sa consommation journalière. N'y aurait-il pas justice à baisser, pour tout le trimestre en cours, le prix du mètre cube de moitié ?

» La ville serait encore couverte de son prix de revient amortissement compris, et cette réduction ne serait qu'une indemnité légitime, qui compenserait en partie le dommage causé à l'industrie. Nous n'avons pas à examiner les responsabilités; nous laissons à la commission intercommunale le soin de réclamer à la société de Pont-à-Mousson le montant du sacrifice que nous demandons, si l'enquête établit que sa fonte ne vaut rien. Mais nous attendons, avec confiance, votre réponse à notre demande légitime, comptant sur votre esprit d'équité pour nous donner droit.

» Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

» *Pour les établissements Motte,*
» Signé : Albert Motte. »

» P. S. — Nous espérons mettre en route cette après-midi à 1 heure. Est-ce insuffisance des machines de Bousbecques ? est-ce à cause des nombreux compteurs qui drainent l'eau avant les nôtres ? il ne nous arrive qu'un filet d'eau qui ne nous permet pas de marcher cette cinquième journée. Nous le faisons constater par qui de droit.

» Signé : Albert Motte. »

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni, vendredi soir. Nous publions, plus loin, le compte-rendu de la séance.

Compte rendu de mandat. — Les citoyens Lepers, conseiller général, et Briffaut, conseiller d'arrondissement, rendront compte de leur mandat, dans une réunion publique que le Parti Ouvrier organise pour aujourd'hui samedi, 22 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'estaminet des « Bons Enfants », rue Danton.

Distribution des récompenses du legs Boucher-de-Perthes. — La commission du legs Boucher-de-Perthes se réunira à l'Hôtel-de-Ville, demain dimanche, à onze heures du matin, pour la distribution des récompenses.

Bouchée de pain et Refuge de nuit. — *Journée du vendredi 21 décembre.* — Liste des portions : hommes, femmes, 664 ; enfants, 1,240. — Refuge de nuit, 29 lits.

Il vient de paraître un livre que, depuis longtemps, on désirait pour les tout petits ! Voici pour les bébés, pour les garçonnets et les fillettes des poésies naïves, à la fois émues et spirituelles, qu'ils comprendront et sentiront. En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, broché, 1 fr.; relié, 1.25.

Les personnes qui s'occupent de musique religieuse savent combien il est difficile de trouver des morceaux de musique religieuse bien appropriés à la voix ; elles seront heureuses de trouver à la librairie du *Journal de Roubaix* le nouveau recueil de cantiques et motets à 2, 3 et 4 parties, de Mme Marie Elisabeth Reboux, religieuse de l'Immaculée Conception de Buzançais.

Les sopranos et les contraltos y trouveront des chants convenant à leur voix. Ce recueil est en vente au prix de 10 francs.

Titres : 1. C'est le Dieu que j'adore, cantique pour communion. — 2. Venez, beauté suprême, cantique de première communion. — 3. Venez, Jésus, pour communion. — 4. Céleste flamme, pour communion. — 5. Consécration au Sacré-Cœur. — 6. Toujours, toujours, cantique pour le renouvellement du vœu religieux. — 7. Gloire au Fils de Marie, Noël. — 8. Cantique sur le Rorate. — 9. Grand cœur à la Sainte-Vierge, tiré de Jeanne d'Arc, de Gounod. — 10. Gloire à Marie. — 11. A Marie immaculée. — 12. Hommage à Notre-Dame du Sacré-Cœur. — 13. Cantique pour l'Assomption. — 14. Mater afflictorum. — 15. Cantiques d'ouverture pour le mois de Marie et de Saint-Joseph. — 16. A Saint-Joseph, patron de l'Eglise. — 17. Quel nom puissant, cantique à Saint-Joseph. — 18. Cantique à Saint-François de Sales. — 19. A Sainte-Catherine. — 20. A l'Ange gardien. — 21. Ave Maris Stella. — 22. Ave Maris. — 23. Ave Maria. — 24. Tu la pulchra es. — 25. Inviolata, prose de la Sainte-Vierge. — 26. Regina cœli. — 27. Salve regina. — 28. Ave Regina cœlorum. — 29. Sub tuum, 3 parties. — 30. Sub tuum, 2 parties. — 31. Sub tuum, 2 parties. — 32. Tantum ergo, 3 parties. — 33. Tantum ergo, 3 parties. — 34. Tantum ergo, 4 voix. — 35. Panis Angelicus, duo. — 36. Ecce panis, solo. — 37. Hymne à Saint-Joseph. — 38. O Salutaris. — 39. Gloria in excelsis, pour Noël. — 40. Litanies de la Sainte-Vierge; le recueil. 39604

Abandon d'enfant. — Dans l'après-midi de vendredi, une femme, qui tenait dans ses bras un enfant, se présentait dans le bureau de M. Cordier, commissaire de police, et, après avoir déclaré que l'enfant lui avait été confié en nourrice par une femme dont elle n'avait jamais encore reçu un sou, elle déposa le petit être sur le bureau, et voulut sortir. Cette femme, qui est journalière à Estaimpuis (Belgique), a été immédiatement arrêtée. Son nourrisson est une petite fille née le 20 septembre dernier, qui répond au nom d'Hélène Delaby.

M. le commissaire de police recherche activement la mère de cette enfant.

Est ce un anarchiste ? — Nos lecteurs ont encore présent à la mémoire l'attentat anarchiste qui, à l'époque de Pâques, avait mis en émoi les habitants de la Grand'-Rue. Un exalté, après avoir, aux cris de : « Vive l'anarchie ! » brisé la glace de la devanture de M. Duceux, horloger, s'était emparé d'un grand nombre de bijoux, qu'il avait jetés en pâture à la foule.

Vendredi soir, une scène à peu près semblable s'est déroulée au même endroit. Vers neuf heures du soir, un petit bossu, Grégoire Marchand, âgé de dix-neuf ans, tailleur d'habits, au Crétinier, à Wattrelos, ayant saisi un pavé, le lança dans la glace de M. Duceux, en poussant, lui aussi, le cri de « Vive l'anarchie ! »

La glace fut brisée. Elle mesure douze mètres carrés. Le bruit qu'elle fit attira l'attention de deux passants : MM. Edmond Mercier et Albert Philippon, qui, s'emparant de Marchand, le remirent entre les mains des agents Calonne et Verment.

Conduit devant M. Friess, inspecteur, il déclara, les larmes dans les yeux, avoir été poussé par la misère. Il n'était en possession que de dix centimes. Son arrestation a été maintenue.

Les dégâts produits par cet attentat, sont relativement importants. Outre la glace, qui valait 500 fr., plusieurs bijoux ont été brisés.

Un accident, rue de la Gare. — Deux ouvriers charpentiers, Charles Delefaver, 34 ans, rue de Flandre, et Henri Vermeren, 32 ans, quai de Calais, travaillaient, vendredi matin, pour le compte de M. Moise Rogier, entrepreneur, au premier étage d'une maison en construction, rue de la Gare, quand le plafond s'effondra. Les deux ouvriers furent précipités sur le sol, avec les débris. Relevés par leurs camarades, ils ont reçu les soins d'un médecin, qui a constaté, sur chacun d'eux, de graves contusions.

Delefaver et Vermeren ont été reconduits, en voiture, à leur domicile. M. Cordier, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Menus faits. — M. Cordier, commissaire de police, a procédé, vendredi matin, à l'arrestation de la fille Jeanne Vinck, âgée de 26 ans, journalière, rue de la Chapelle-Carette, inculpée d'escroquerie, au préjudice de M. Buyck, cabaretier, rue Blanchemaille.

Flers. — *Un suicide par pendaison.* — Un ouvrier, âgé de 78 ans, Sébastien Jovenaux, qui était au service de MM. Hannart frères depuis plus de 30 ans, s'est pendu vendredi matin à une poutre, situé dans le poulailler attenant à son habitation. Quand on coupa la corde, le cadavre était déjà rôde.

On croit que c'est sous l'empire d'un accès de fièvre chaude que Jovenaux a mis fin à ses jours.

Lys lez Lannoy. — *La question des tramways.* — Une entente étant survenue entre la Compagnie du chemin de fer du Nord et la Compagnie des tramways électriques on a commencé, vendredi matin, la pose des rails au raccordement à niveau de la gare.

Ces travaux étant poussés très activement on espère que dans quelques jours les tramways fonctionneront définitivement entre Roubaix et Lannoy.

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur lait sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs. 5770

L'Almanach Hachette, en vente au *Journal de Roubaix*. 88465

AVIS. — Les bureaux de renseignements et annonces du « *Journal de Roubaix* » sont fermés les dimanches et jours fériés.

L'horaire du voyageur. — *Service d'hiver.* — En vente à la librairie du *Journal de Roubaix* au prix de 0 fr. 15.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la **Fabrique d'Articles de voyage, SOYEZ dère, coin de la rue Faidherbe,** à LILLE, qui vient de mettre en vente, pour les fêtes, un choix immense de maroquineries, tels que : portemonnaie, portefeuilles, porte cigares, trousses, etc. Ces articles sortant de ses ateliers ont donc une solidité garantie et sont vendus à des prix modestes. — La maison se charge des réparations.

Les **Accumulateurs électriques** sont rendus très pratiques par les systèmes brevetés S.G.D.G. de la *Société électrique du Nord* de Roubaix. Avec les plaques de 25 mmm d'épaisseur qu'elle établit mécaniquement dans ses ateliers de la rue Jules Derégnaucourt on n'a plus à craindre de gondolement ni d'usure rapide comme avec tous les autres systèmes. On peut se renseigner soit à l'usine soit à son magasin d'exposition rue St-Georges n° 46.

Prix défiant toute concurrence. 83127—37776

Communications

Choral Nadaud. — Par suite d'un cas de force majeure, MM. les sociétaires sont informés que la répétition annoncée pour aujourd'hui samedi, n'aura pas lieu. Ils recevront une nouvelle convocation fixant la date de la prochaine répétition.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent,

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,40** le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	
Rue du Bois, 13.	Grande-Rue, 383.
Rue de l'Industrie, 2.	Rue de l'Hospice, 133.
Rue Pierre-de-Roubaix, 130.	Rue de la Chaussée, 2.
Rue Pierre-de-Roubaix, 58.	Rue Decrême, 37.
Aux Halles (stalle 125).	Rue Turgot, 66.
Place d'Amiens, Mayot, boul.	Place de la Gare, 199.
Rue d'Italie, 36.	Grande-Rue, 38.
Rue de l'Epeule, 188.	A TOURCOING
Rue de Tourcoing, 135.	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 1.
Rue du Tilleul, 121.	Rue de Gand, 81.
Boulevard de Strasbourg, 126.	Rue du Tilleul, 15.
Rue Cornelle, 7.	A CROIX
Rue Ma Campagne, 113.	Rue de la Clarence M. Duvivier
Rue du Collège, 71 bis.	A LILLE
Rue de Cartigny.	Rue Royale, 38, épic. Doveraay
	Place de Béthune, 4.

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 87939

WATTRELOS

L'Union chorale. — Le chef de l'*Union chorale* étant en voie de guérison, le souper suivi de bal, qui avait été remis à une date ultérieure, aura lieu demain dimanche 23 décembre, à 6 heures précises au siège de la société, chez Mme veuve Briffaut. Les sociétaires et les membres honoraires sont invités à y assister avec leurs dames.

Les combattants de 70-71 sont priés d'assister aux funérailles de leur sociétaire, M. Ernest Samain. Rendez-vous dimanche à 1 heure 1/2 précise, chez M. Bienvenue, où se trouve le siège de la société.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART

FABRICATION SUR MESURE

MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur,

LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

83805—37940

TOURCOING

La séance du Conseil municipal. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir. La question du clocher de Saint Christophe, qui était à l'ordre du jour, avait attiré une affluence absolument inusitée d'auditeurs.

L'espace réservé au public, presque toujours à peu près désert, se trouvait, vendredi soir, beaucoup trop étroit : on s'écrasait littéralement. Jamais les réunions du Conseil n'avaient attiré autant de monde.

Jamais non plus, les conseillers n'avaient été aussi nombreux : l'assemblée était au grand complet.

— Nous rendons compte plus loin de cette séance à sensation.

Projet de sectionnement du Canton-Nord. — *L'enquête de commodo et incommodo.* — Les registres déposés à cet effet au Secrétariat de la Mairie se couvrent de signatures; pour donner toutes facilités aux protestataires, qui n'ont pu se présenter pendant la semaine, nous apprenons que les déclarations seront reçues dimanche prochain 23 décembre au bureau des Elections, de 9 heures du matin à midi et demi.

Service de l'ébouage. — Il sera procédé le lundi 7 janvier prochain, à 3 heures de relevée, à l'adjudication sur soumissions cachetées, de la fourniture des denrées nécessaires, pendant l'année 1895, à la nourriture des chevaux du service de l'ébouage. Evaluation de la dépense, 14.000 fr.

Mort d'un conseiller prud'homme. — L'un des membres du Conseil des Prud'hommes dont le mandat était arrivé à expiration, M. Gustave Cormant, âgé de 52 ans, vient de mourir presque subitement.

Il revenait, lundi soir, vers sept heures, de son travail, lorsqu'en passant sur la place Charles-Roussel, il s'affaissa tout à coup, en proie à une violente crise d'étouffement. A partir de ce moment, le râle ne l'a plus quitté, et il est mort le surlendemain sans avoir repris connaissance.

Les funérailles de M. Honoré Dhalluin, conseiller municipal. — Conformément aux volontés du défunt, ses funérailles ont eu lieu samedi, à huit heures et demie du matin à Saint-Christophe. Un petit nombre d'invités seulement s'étaient rendus à la maison mortuaire, rue des Piats.

M. le Maire attendait à l'église ; mais la plupart des conseillers assistaient au convoi ; les coins du poêle étaient tenus par MM. Honoré-Dumortier, Lemaire, Ducoulombier et Dhal-Descy ; une superbe couronne offerte par le Conseil « Au regretté Collègue » était portée par les deux appariteurs de la mairie, en uniforme.

Tous les chefs de service de l'administration assistaient à la cérémonie qui ne s'est terminée qu'à 9 heures 1/2.

Le service a été chanté par un vicaire de la paroisse. M. le doyen a donné l'absoute.

Le cercueil simplement entouré de quatre cierges et la riche couronne du Conseil présentaient un étrange contraste.

Une conférence sur la Chine et le conflit sino-japonais à la Société de Géographie de Tourcoing — M. le général Chanoine, commandant la 1re division d'infanterie, a bien voulu se rendre à l'invitation du comité de la Société de Géographie : il fera dimanche prochain, 23 courant, à 4 heures 1/2, une conférence sur la Chine et le conflit sino-japonais.

M. le général Chanoine a une compétence d'autant plus grande pour traiter ce sujet tout d'actualité qu'il a séjourné en Chine, à titre d'attaché militaire, de 1859 à 1862, et au Japon comme capitaine-instructeur de l'armée japonaise de 1865 à 1869. Ce sera une réelle bonne fortune pour les membres de la Société de Géographie que de pouvoir entendre ce brillant officier général.

En raison de l'importance de cette conférence, elle aura lieu dans la grande salle des fêtes.

Adjudication aux Hospices. — Cette adjudication a eu lieu jeudi de 2 heures à 6 heures sous la présidence de M. Dron et en présence des administrateurs; voici les résultats :

Comestibles. — 1er lot, viande de bœuf, à 1,43 le kilo, adjudicataire MM. Delgatte; 2e, mouton, 1,77 le k., idem; 3e, veau, à 1,77 le k., idem; 4e, bière, 0,10,73 le litre, Catrix; 5e, beurre frais, 2,36 le k., Dubruille; 6e, lait battu, 0,04 le litre, veuve Dael; 7e, lait pur, 0,14 le litre, Lepers-Boulc; 8e, œufs, 0,07 la pièce, Dabrulle; 9e, pommes de terre, 10,50 les 100 kil., Selosse.

Epicerie. — 10e lot, café vert 3,80 le kilog, adjudicataire, MM. Emile Lecat; 11e, cassonade, 0,90 le k., Llagre-Varasse; 12e, chicorée, 0,28,44 le k., Lecat; 13e chocolat Menier, 3,35 le k., Ramaert (Roubaix); 14e, citrons, 0,12 la pièce, Lecat; 15e, fromage de Maroilles, 1,20 le k., id.; 16e fromage de Hollande, 1,38 le k., id.; 17e figues, 0,40 le k., id.; 18e, huile salade, 67,50 l'hectolitre, Franchomme (Lille); 19e, haricots, 0,25 le litre, Lecat; 20e, harengs salés, 0,08 pièce, id.; 21e mélasse, 0,39 le kilog, Planckaert; 22e, morue salée, 0,83 le k., id.; 23e, miel blanc, 1,39 le k., id.; 24e, pois secs, 19 fr. l'hectolitre, Lecat; 25e, prunes d'Ente, 0,65 le k., Ramaert; 26e, poivre en grains, 3,19 le k., Plankaert; 27e, riz, 39,90 les 100 kilog, Lecat; 28e, sel, 16,98 les 100 kilog, Ramaert; 29e sucre blanc, 106,80 les 100 kilog, Lecat; 30e, sucre candi, 1,35 le k., Llagre-Varasse; 31e vinaigre, l'adjudication aura lieu en même temps que celle des vins et spiritueux.

Chauffage. — 32e lot, charbon de Bruay, pour four, à 22,37 la tonne, adjudicataire, MM. Lefrancois; 33e, charbon de terre à 44,45 la tonne, Delannoy; 34e chandelles à 0,88 le k. Planckaert; 35e huile à brûler, 45f l'hectolitre, Franchomme.

Blanderie. — 36e lot, amidon à 0,42 le k., adjudicataire MM. Lecat; 37e, bleu d'azur, 0,38 le k. Lelong-Pau; 38e, bleu tournesol, 2,32 le k. Bauduin (Lille); 39e cristaux, 7,78 les 100 k. id.; 40e, savon blanc, 0,34 le k., Planckaert; 41e, savon noir, 26,50 les 100 kilos, Ramaert.

Lingerie et habillement. — 42e lot, bonnets de coton, 0,28, adjudicataire, MM. Lehembre-Lelong; 43e, brillantés pour bonnets, 0,72, id.; 44e, calçons en coton pour hommes, 0,98, id.; 45e, cache-nez, 1,12, id.; 46e, calicot écru pour sarriets, 0,34, id.; 47e, capots en coton pour femmes, 1 fr la pièce, id.; 48e, pantoufles, 0,25, id.; 49e, cotonnade pour tabliers, 0,20 le mètre, id.; 50e, cotonnade pour camisoles et jupons, 0,49 le mètre, Demars; 51e, coton croisé noir pour tabliers, 1,03 le mètre, Lehembre, 52e, coutil pour stores, 1,15 le mètre, Boret; 53e Coutil pour corsets, 0,80 le mètre, Ramaert; 54e, coutil fayé pour traversins, 1,20 le mètre, Lehembre; 55e, couvertures de lainés, 10,35 la pièce, Migeon; 56e, cravates pour hommes, 0,24 la pièce, Lehembre; 57e, cretonne blanche pour chemise, 0,43 le mètre, Boret; 58e cretonne anglaise pour chemises, 0,59 le mètre, Boret; 59e, cretonne blanche pour raccommoder, 0,38 le mètre, Migeon.

60e lot, cretonne blanche pour rideaux, 0,36 le mètre, adjudicataire, MM. Lehembre; 61e, drap en coton pour vestons et pantalons, 1,42 le mètre, Lehembre; 62e, drap de troupe, 5,37 le mètre, Migeon; 63e, drap pour pantalons, 4,34 le mètre, Migeon; 64e, drap pour vestons, 4,00 le mètre, Hamaert; 65e, drap gris pour vestons, 4,25 le mètre, Lehembre; 66e, drap pour jaquettes, 2,85 le mètre, Lehembre; 67e, essuie-mains, 0,37 le mètre, Leroy-Dehaes; 68e, étoffes pour robes, 0,93 le mètre, Demars; 69e, flanelle, 0,86 42 le mètre, Boret; 70e, gilets en laine blanche, 0,35 la pièce, Vital; 71e, gilets en laine vineux, 0,33 la pièce, Lehembre; 72e, lustrine ardoise pour doublure, 0,43 le mètre, Migeon; 73e lustrine noire glacée pour doublure, 0,41 le mètre, Migeon; 74e, lustrine marron et noire pour doublure, 0,23 42 le mètre, Lehembre; 75e, lustrine croisée pour manches de gilets, 0,60 le mètre, Boret; 76e, laine à tricoter, 4,45 le kilog, Llagre-Varasse; 77e, laine à matelas, 2,60 le kilog, Llagre-Varasse.

78e lot, mérinos noir pour robes, le mètre à 1,42, adjudicataire, MM. Boret; 79e, mousseline brochée pour rideaux, le mètre, 0,90, Vital; 80e, mouchoirs de cou, la pièce, 0,30, Lehembre; 81e, mouchoirs de cou, lapis, la pièce, 0,87, Migeon; 82e, mouchoirs de poche, n° 1, la pièce, 0,21, Boret; 83e, id., n° 2, la pièce, 0,22, Migeon; 84e, id., n° 3, la pièce, 0,77, Boret; 85e, pilou pour capots, le mètre, 0,62, Migeon; 86e, toile blanche pour draps, le mètre, 0,83, Leroy-Dehaes; 87e, toile blanche pour tabliers, le mètre, 0,49, id.; 88e, toile blanche pour nappes, le mètre, 0,90, Ramaert; 89e, toile blanche mi de perdrix, le mètre, 0,47, Lehembre; 90e, toile bleue forte, le mètre, 0,95, id.; 91e, toile bleue fine, le mètre, 0,98, Migeon.

92e lot, toile pour matelas, le mètre à 1,04, adjudicataires MM. Lehembre ; 93e, toile grise pour nappes, le mètre, 1,35, Migeon ; 94e, toile grise pour paillasse, le mètre, 0,87, Vital ; 95e, toile grise pour les couloirs, le mètre, 0,44, Migeon; 96e, toile blondine pour torchons, le mètre, 0,55, Lehembre ; 97e, toile à carreaux pour servietles, le mètre, 0,43, Leroy-Dehaes ; 98e, velours pour gilets, le mètre, 0,55, Boret ; 99e, vichy pour capots, le mètre, 0,73, Lehembre; 100e, washingtons, la pièce à 0,94, Migeon; 101e, alginiles, fissortions, etc., rabais de 27 0/0 sur 180 francs, Lelong-Pacq.

Cuirs. — 102e lot, cuirs forts, le kilog. à 1 fr., adjudicataire, MM. Cesar Grenelle ; 103e, tiges fines, le k. à 1,40, id.; 104e, veaux gras, le k. à 1,40, id.; 105e, veaux de Hongrie, le k. à 1,75, Dennion ; 106e, peaux blanches, le k. 1 90, Lefebvre frères.

Divers. — 107e lot, balai de bouleau, la pièce 0,24, adjudicataire MM. Lambitte ; 108e, balai cannonille, la pièce 0,10 1/2, Lambitte ; 109e, balai de Russavel, la pièce 0,45, Lelong, 110, balayettes, la pièce 0,78, Gardier; 111e, brosses à balayer, la pièce 1,95, Lelong; 112e, brosses à cirer, la pièce 0,55, Lelong; 113e, brosses en chiendent, la pièce 0,32, Lelong; 114e, brosses à parquet, la pièce 1,40, Lelong; 115e, brosses à habits, la pièce 2,00, Lelong; 116e, brosses à épousseter, la pièce 2,90, Lelong; 117e, brosses à décrotter, la pièce 0,30, Lelong ; 118e, brosses en chiendent, la pièce 1,35, Lelong ; 119e, brosses en crins, la pièce 0,65, Cordier ; 120e, pinceaux en chiendent, la pièce 0,45, Lelong; 121e, frottoirs, la pièce 3,00, Cordier; 122e, cercueils, la pièce 5,90.

Drogueries médicinales et médicaments nécessaires au service de la pharmacie centrale en 1895. — Il avait été déposé quatre soumissions : MM. Danjou, à Lille, rabais 14,71 0/0; Cautelle, de Paris, 15 0/0; Dupont, de Lille, 16,50 0/0; Pharmacie centrale de Lille, 18,50 0/0, adjudicataire.

Les opérations ont été tout particulièrement laborieuses ; il y avait pour chaque lot 5, 6 soumissionnaires, et quelquefois plus.

Importantes saisies de viande. — 140 livres de viande appartenant à M. François Lelong, fermier à Roncq; 200 kilos appartenant à M. Six-Delesalle, fermier à Roncq, provenant de bêtes tuberculeuses; 200 kilos de viande de cheval appartenant à Mme veuve Delattre, marchande de légumes à Tourcoing, ont été saisis par M. Ansar, inspecteur des denrées alimentaires et enfouies au dépôt des fumiers.

Un mauvais fils. — Ce malheureux, qui se nomme Louis Vantoine, journalier, demeurant Chemin de la Latte, n'a que 18 ans, et ne paraît même pas cet âge. Jeudi soir, il proférait les plus graves menaces à l'égard de son père et de sa mère qui lui reprochaient son indigne conduite, et s'oublia jusqu'à les frapper. Le garde Lorthiois fut prévenu et ce fils dénaturé fut conduit au poste. L'arrestation a été maintenue.

Entre voisins. — La gendarmerie a dressé procès-verbal à la charge de Arthur Vandenabeele, âgé de 19 ans, tisserand, demeurant rue des Piats, cour St-Louis, qui s'est livré à de graves violences sur l'un de ses voisins, Jean Derbran, 18 ans, journalier, à qui il a d'un coup poing fendu la lèvre inférieure.

Marcq-en-Barœul. — *Le successeur de M. le chanoine Hollebecque au pensionnat de Marcq.* — A la suite de la cérémonie des funérailles de M. Hollebecque, une réunion de MM. les ecclésiastiques présents, des professeurs et élèves de l'institution libre de Marcq a eu lieu au collège. M. le chanoine de Ramecourt, délégué aux funérailles du directeur défunt, a prononcé quelques paroles en souvenir de M. le chanoine Hollebecque, puis au nom de Mgr l'archevêque de Cambrai, il a présenté M. Dieu, directeur de la grande division, comme nouveau directeur.

On ne pouvait faire un meilleur choix. M. Dieu était déjà désigné par l'opinion publique comme digne successeur du regretté M. le chanoine Hollebecque, dont il continuera les traditions.

Communications

Anciens militaires. — Réunion mensuelle dimanche 23, à 3 heures. Cette réunion est avancée de 8 jours pour donner connaissance du programme de la fête d'escrime qui aura lieu dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, le mardi 25 jour de Noël, dernier instant d'assister à cette réunion : on distribuera les cartes à prix réduits pour les familles des sociétaires.

Comme Prime extraordinaire

à ses lecteurs, la librairie du *Journal de Roubaix* met en vente, au prix de **2 francs**, et **2,50** par la poste, un **ALBUM DE MUSIQUE** superbe, composé de romances et de morceaux de piano choisis.

Titres des morceaux :

1. Célèbre Menuet. — 2. Cantate. — 3. Le Gondolier. — 4. Air d'Orphée. — 5. Marche funèbre. — 6. Les Plaintes de la jeune fille. — 7. Le Torrent, valse. — 8. La Truite. — 9. Toulon-Croustadt, marche. — 10. Sérénade de Don Juan. — 11. Annette, polka. — 12. L'Eloge des larmes. — 13. Polka des Fous. — 14. Chant de Mignon. — 15. Air Favori. — 16. La Sérénade. — 17. Polka lente. — 18. L'Anneau brisé. — 19. Rodetzky, marche. — 20. Air de Rembrandt. — 21. La Vie pour le Tsar, mazurka. — 22. Sur l'Eau, duetto. — 23. Duetto de la Flûte enchantée. — 24. Quadrille des Lanciers. 87890—39392

LILLE

Les incidents du Congrès de Lille et le Vatican. — Le *Monde* publie la dépêche suivante :

« Rome, 21 décembre. — On assure que le Vatican a demandé à Mgr Sonnois des explications, au sujet des incidents du congrès de Lille. »

L'affaire du café Jean. — Cette affaire assez embrouillée qui au début paraissait devoir passionner l'opinion publique, vient d'avoir sa solution.

A la suite de l'enquête ouverte par M. Vitry, juge d'instruction, M. X..., le prétendu espion allemand, a été laissé définitivement libre.

Audacieuse tentative de vol. — M. X... garçon de recettes d'une importante maison de Lille, a été accosté, vendredi vers 5 heures de l'après-midi, par un inconnu qui lui jeta à la figure une poignée de poivre, et au même instant lui enleva la sacoche qu'il portait. M. X... ayant appelé au secours, on se mit aux trousses du voleur qui se voyant serré de près, jeta la sacoche avec ce qu'elle contenait, et prit la fuite. La sacoche contenait environ 1200 fr.

Le service téléphonique entre Lille et Paris. — On annonce le prochain établissement d'un second fil téléphonique entre Lille et Paris. Ce fil était depuis longtemps réclamé par les industriels et les commerçants de notre ville, qui se plaignaient de l'extrême lenteur des communications téléphoniques.

Un accord est intervenu entre les chambres de commerce de Lille et de Paris et la direction générale des postes et télégraphes.

La somme de 141,000 fr., nécessaire pour l'établissement du second fil, sera fournie : 111,000 fr. par la chambre de Lille et 30,000 fr. par celle de Paris. Elle sera remboursée par l'administration des postes sur les produits bruts de la ligne.

Facultés catholiques. — M. Paul Delepouille vient de subir avec succès sa thèse de doctorat en droit; il a obtenu l'unanimité de boules blanches.

M